## **PUBLICATIONS COMMUNALES**

## **AUTRES PUBLICATIONS COMMUNALES**

## Commune de Val-de-Ruz

Mise à l'enquête publique de la prolongation de la zone réservée des Geneveys-sur-Coffrane

En application de l'article 105 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, la prolongation de la zone réservée des Geneveys-sur-Coffrane est mise à l'enquête publique.

Le dossier précité peut être consulté à l'administration de l'urbanisme, rue Charles-L'Eplattenier 1 aux Geneveys-sur-Coffrane, du 21 mai 2021 au 21 juin 2021.

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal durant la mise à l'enquête publique, soit jusqu'au 21 juin 2021.

Val-de-Ruz, le 21 mai 2021

Au nom du Conseil communal Le président Le chancelier

F. Cuche P. Godat